



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Qualité des eaux de rivière: informations disponibles pour le grand public

Afin de mieux faire connaître la situation des rivières du canton, la Direction générale de l'environnement (DGE) présente la qualité des cours d'eau dans une nouvelle formule. Convivial et destiné au grand public, ce document, disponible sur internet, synthétise l'ensemble des données à disposition.

Les cours d'eau vaudois doivent remplir diverses fonctions, parmi lesquelles le maintien de la biodiversité et des habitats naturels, un potentiel d'autoépuration ainsi qu'un rôle de loisir pour la population. C'est pourquoi leur qualité, tant biologique que chimique, fait l'objet d'un suivi détaillé de la part de la DGE. Des relevés sont ainsi effectués sur l'ensemble du territoire vaudois sur plus de 170 sites ainsi que sur 170 stations d'épuration (STEP).

Les résultats de ces campagnes de mesures ζ publiés jusqu'à présent sous forme de rapports ζ font désormais l'objet d'une diffusion plus large et destinée au grand public. Ils sont édités dans un document, mis en ligne aujourd'hui, qui fournit de manière conviviale pour chaque bassin versant un ensemble d'indicateurs ainsi que différents renseignements, comme un bilan de santé, le nombre de STEP ou des informations propres à chaque cours d'eau.

Pour l'heure, seule une région, à savoir le Plateau, a été documentée selon cette nouvelle formule. Le reste du canton suivra en fonction du calendrier des prochaines campagnes de relevés. Un nouveau chapitre, concernant les Préalpes, devrait ainsi être finalisé pour la fin de l'année. Suivront la Côte et le Jura. Quant aux lacs, leur qualité sera également présentée de la même manière et le document leur étant consacré devrait être complété d'ici à la fin de l'année.

Le canton de Vaud totalise 6000 kilomètres de cours d'eau, dont la protection est inscrite dans la législation. Bien que soumis à de nombreuses pressions, leur qualité s'améliore globalement depuis 20 ans. Les progrès réalisés dans le traitement des eaux et, plus généralement, la prise de conscience globale de la population expliquent notamment les avancées enregistrées. Néanmoins, la persistance avérée de micropolluants indique que d'importants efforts doivent encore être consentis. Plusieurs mesures devraient ainsi contribuer à rétablir la situation, parmi lesquelles l'établissement d'un traitement des micropolluants dans certaines STEP régionales, la mise à niveau des réseaux de collecte des eaux usées et les importants travaux de revitalisation des cours d'eaux prévus pour les prochaines années.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03/07/2013

Renseignements complémentaires : DSE, Philippe Vioget, chef de la Division protection des eaux, DGE, 021 316 71 80

Fichiers à télécharger :

[De source sûre - la qualité des cours d'eau vaudois](#)